

**CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
19 AVRIL 2023  
Centre communautaire Lebourgneuf  
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 19 avril 2023, à 19 h.

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Lise Bilodeau	Présidente
M <sup>me</sup> Liane Bourdages	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Lise Villeneuve	Trésorière
M <sup>me</sup> Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M. Martin Trudel	Administrateur
M <sup>me</sup> Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M <sup>me</sup> Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules-Les Méandres

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

M <sup>me</sup> Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
---------------------------------	--

Outre les noms énumérés ci-dessus, 16 autres personnes assistent à cette rencontre.

**ORDRE DU JOUR  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF  
19 AVRIL 2023  
Centre communautaire Lebourgneuf  
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)**

- 23-AGA-01 Ouverture de l'assemblée
- a) Mot de bienvenue de la présidente sortante
  - b) Présentation des autres membres sortants
  - c) Présentation du mandat des conseils de quartier
- 23-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-AGA-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022
- Affaires découlant du procès-verbal
- 23-AGA-04 Élections
- a) Désignation d'une présidente d'élection
  - b) Présentation du déroulement des élections
  - c) Appel de candidatures et validation des bulletins
  - d) Présentation des candidates et des candidats
  - e) Début du scrutin (s'il y a lieu, voir encadré)
- 23-AGA-05 Rapport annuel et états financiers 2022
- a) Présentation du rapport annuel
  - b) Présentation des états financiers
  - c) Période de questions et commentaires du public
  - d) Ratification du rapport annuel et des états financiers
- 23-AGA-06 Conférence d'Alexandra Cruz, de Vivre en Ville : « Pour que densification soit synonyme de qualité de vie »
- FIN DU SCRUTIN ET ANNONCE DES RÉSULTATS. S'IL Y A LIEU**
- 23-AGA-07 Période d'information des conseillères municipales
- 23-AGA-08 Période de questions et commentaires du public
- 23-AGA-09 Divers
- 23-AGA-10 Levée de l'assemblée



## 23-AGA-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

### a) Mot de bienvenue de la présidente

M<sup>me</sup> Lise Bilodeau ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes dans la salle. Elle donne quelques précisions quant au pouvoir du Conseil de quartier. Elle précise que le Conseil n'a pas un pouvoir décisionnel, mais celui d'émettre des recommandations seulement.

### b) Présentation des autres membres sortants

Présentation de tous les membres actuels au Conseil à tour de rôle, en précisant leur fonction de façon détaillée.

### c) Présentation du mandat des conseils de quartier

M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec, explique le rôle important qui incombe aux membres du Conseil. Elle explique servir d'intermédiaire entre la Ville et le Conseil de quartier, entre autres. Elle précise que le Conseil a pour mandat de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion à l'égard de leur quartier, notamment à ce qui touche l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire, la sécurité publique, etc. Elle répète l'affirmation de M<sup>me</sup> Bilodeau concernant le pouvoir du Conseil de quartier. Elle précise que le conseil a le mandat de tenir des assemblées de consultations publiques à la demande de la Ville, mais il peut aussi le faire de sa propre initiative, au besoin. Le Conseil transmet son avis et ses recommandations à la Ville sur les sujets qui le préoccupent.

Les membres du Conseil de quartier sont des bénévoles issus du quartier, qui ont à cœur le bien-être de leurs concitoyens et souhaitent transmettre leur recommandation à la Ville pour rendre la cohabitation la plus harmonieuse possible. Elle en profite pour inviter le public à consulter une vidéo explicative sur le sujet, disponible sur You Tube. Il n'a malheureusement pas été possible de la visionner pendant l'assemblée.

## 23-AGA-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Lise Bilodeau procède à la lecture de l'ordre du jour.

### RÉSOLUTION 23-AG-01

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. CHARLES SAULNIER (UN MEMBRE DU PUBLIC) DÛMENT APPUYÉE PAR MME HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE**



### **23-AGA-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 AVRIL 2022**

M<sup>me</sup> Lise Bilodeau procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022.

#### **RÉSOLUTION 23-AG-02**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF DU 20 AVRIL 2022**

SUR UNE PROPOSITION DE M. GÉRARD GOSSELIN (DU PUBLIC) DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARC CORRIVEAU (DU PUBLIC) IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf du 20 avril 2022.

**ADOPTÉE**

### **23-AGA-04 ÉLECTIONS**

- a) M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau a été désignée présidente d'élection lors de la réunion du 18 janvier 2023, selon la résolution 23-CA-05. M<sup>me</sup> Gaudreau fait la lecture des informations relatives au déroulement des élections et explique la mission et les mandats du Conseil de quartier. Elle précise pour qu'il y ait quorum à une réunion du Conseil, il faut au moins 5 membres présents.
- b) M<sup>me</sup> Gaudreau effectue la présentation du déroulement des élections, la validation de l'identité des votants, l'appel de candidatures pour pourvoir les 5 postes dont 2 postes pour femme (mandat de 2 ans), et 3 postes pour homme (2 mandats de 2 ans et un mandat de 1 an) qui arrivent à leurs échéances.
- c) Appel de candidatures : pour ce soir, il y a 3 candidatures reçues pour les 2 postes à combler pour les femmes et 4 candidatures pour les 3 postes à combler pour les hommes. Elle précise que la date limite pour présenter sa candidature pour les postes cooptés est de 45 jours après l'assemblée générale, soit le 26 mai 2023. M<sup>me</sup> Gaudreau informe l'assemblée que toutes les candidatures reçues sont valides, donc il n'y aura pas nécessairement de 2<sup>e</sup> appel de candidatures. Elle précise toutefois qu'elle ne refusera pas un bulletin apporté sur place par un candidat présent dans l'assemblée.
- d) Présentation des candidates et des candidats : Les candidats et les candidates qui se présentent pour un nouveau mandat ou qui veulent commencer leur participation en tant qu'administrateurs du conseil se présentent de façon sommaire à l'assemblée. Ils sont au nombre de sept. On y trouve : M. Jean Guyler Darcelin, M. Brann-Blanchet Émond, M. Jean Rochette, M. Louis-Simon Rochette, M<sup>me</sup> Liane Bourdages, M<sup>me</sup> Hélène Lancup, M<sup>me</sup> Lise Villeneuve.
- e) Début du scrutin



Femme (2 postes vacants)

Suite aux discussions entourant les postes électifs vacants et la possibilité de soumettre sa candidature pour un poste coopté, Mme Hélène Lancup retire sa candidature en vue de la soumettre plus tard pour un poste coopté.

Suite à quoi:

Mme Liane Bourdages et Mme Lise Villeneuve sont élues par acclamation (détails des postes)

- M<sup>me</sup> Liane Bourdages : élue pour 2 ans
- M<sup>me</sup> Lise Villeneuve : élue pour 2 ans

Homme (3 postes vacants) pour deux mandats de 2 ans et un mandat de 1 an.

Suite aux discussions entourant les postes électifs vacants et la possibilité de soumettre sa candidature pour un poste coopté, M. Brann Blanchette-Émond accepte de retirer sa candidature en vue de la soumettre plus tard pour un poste coopté.

Suite à quoi:

MM. Jean Guyler Darcelin, Jean Rochette et Louis-Simon Rochette sont élus par acclamation (détails des postes)

- M. Jean Guyler Darcelin : élu pour 2 ans
- M. Jean Rochette : élu (1 an)
- M. Louis-Simon Rochette : élu pour 2 ans

## **23-AGA-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2022**

*M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau rappelle au public que le rapport sera mis en ligne le lendemain de l'assemblée.*

- Présentation du rapport annuel

M<sup>me</sup> Lise Bilodeau effectue la lecture du rapport annuel 2022 et dresse un bilan des actions réalisées par le conseil de quartier au cours de la dernière année, où elle mentionne que le conseil a reçu plusieurs demandes d'opinion en plus des dossiers suivis de façon régulière. Elle précise que plusieurs dossiers importants suivis par le conseil ont pu être réglés. Chaque membre intervient en faisant un bref résumé des dossiers sous sa responsabilité et des dossiers pour lesquels il a participé à des rencontres. Elle invite également le public à consulter le rapport annuel qui sera mis en ligne pour plus de détails sur les dossiers suivis par le Conseil.

- *Présentation des états financiers*

M<sup>me</sup> Lise Villeneuve présente les états financiers, dont les informations sont incluses en annexe du rapport annuel.



- *Ratification du rapport annuel et des états financiers*

#### **RÉSOLUTION 23-AG-03**

#### **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS 2022 DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN ROCHETTE, APPUYÉE PAR MME SUZANNE PARENT, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2022 du conseil de quartier Neuchâtel Est-Lebourgneuf.

#### **ADOPTÉE**

- Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni aucun commentaire du public.

M<sup>me</sup> Bilodeau présente ses remerciements à tous les membres actuels du conseil, qui continuent de travailler très fort pour faire avancer les projets; ainsi qu'aux anciens membres.

#### **23-AGA-06 CONFÉRENCE D'ALEXANDRA CRUZ – « VIVRE EN VILLE : POUR QUE DENSIFICATION SOIT SYNONYME DE QUALITÉ DE VIE »**

La conférencière invite les participants à consulter un questionnaire vulgarisé accessible à tous sur le site Web [Oui dans ma cour!](#) pour mieux évaluer leur milieu de vie et les projets de densification dans leur quartier. Elle indique que plusieurs informations présentées dans sa conférence se trouvent sur ce site Web.

Elle reçoit des questions et commentaires du public en lien avec sa présentation.

#### **23-AGA-07 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

M<sup>me</sup> Boudreault-Bruyère présente les principales informations et activités prévues dans le secteur :

- Remise de prix pour le concours de dessin des enfants de la maternelle du district Neuchâtel-Lebourgneuf et les Saules-Les Méandres aura lieu le 22 avril au centre communautaire Michel-Labadie.
- Projet du 1705, rue Chauveau – il n'y a aucun nouveau suivi.
- La journée de la reconnaissance des bénévoles aura lieu le 20 avril.
- Démarrage du Centre de biométhanisation dans la semaine du 24 avril.
- Festival Vagues-en-ville aura lieu le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai au parc Chauveau, organisé par la *Société de la rivière Saint-Charles*
- Salon d'artisanat du Cercle des fermières se tiendra le 30 avril
- Départ du président des Loisirs de Neuchâtel, M. Stéphane Bolduc.
- Passerelle Pierre-Bertrand et rue de l'Arche : la Ville est en attente du ministère des Transports du Québec (MTQ). Il s'agit de la propriété du MTQ.

•  
**SUIVI : M<sup>me</sup> Patricia Boudreault-Bruyère**

M<sup>me</sup> Véronique Dallaire présente les principales activités à venir pour son secteur :

- Distribution d'arbres qui aura lieu le 6 mai au centre communautaire Lebourgneuf de 8 h 30 à 11 h. Elle précise qu'il n'y aura pas d'arbres fruitiers.
- Projet pilote d'Hydro-Québec à venir cet été, il s'agit de la gestion différenciée qui implique de réduire la fréquence de tonte des espaces gazonnés pour laisser pousser la végétation, ce qui favorise la biodiversité. Des modifications vont être apportées par la Ville afin de répondre aux différentes propositions des citoyens.
- Projet le GaYa – un sommaire décisionnel sera discuté le 25 avril au Conseil d'arrondissement.
- Séance annuelle d'information des conseillères municipales dans leurs districts respectifs : le 9 mai avec Véronique Dallaire et le 20 mai avec Patricia Boudreault-Bruyère.

•  
**SUIVI : M<sup>me</sup> Véronique Dallaire**

**23-AGA-08 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE**

**C :** Un citoyen indique que la Ville a tondu sous la ligne d'Hydro-Québec dans un milieu humide pendant la période de floraison. Il a préparé un document qu'il remettra au conseil pour information.

**R :** M<sup>me</sup> Boudreault-Bruyère demande au citoyen de la rencontrer à la fin de la réunion.

**Q :** Un citoyen se questionne sur le parcours du tramway qui ne passera pas dans son secteur et se demande pourquoi l'étalement urbain se fait seulement toujours aux mêmes endroits (p. ex., le Vieux-Québec).

**R. :** La conseillère remercie le citoyen pour sa question et indique en prendre note. Elle rappelle à tous qu'il y a une phase 2 du projet de tramway. Elle demande au citoyen de la rencontrer après la réunion, pour éviter le débordement pour la rencontre de ce soir.

**23-AGA-09 DIVERS**

- La présidente du conseil remercie le public de sa présence à l'assemblée.



- Mme Gaudreau invite les membres du conseil de quartier à assister à la quatrième rencontre régulière qui se tiendra tout de suite après l'assemblée générale.

## **23-AGA-10 LEVÉE DE LA RÉUNION**

La séance est levée à 21 h.

---

*Madame Lise Bilodeau*  
*Présidente*

---

*Madame Cynthia Fauteux*  
*Secrétaire*